

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

Rue du Mémorial du Génie CS 40 325 Écrouves 54 201 Toul Cedex T - 03 83 43 23 76 contact@terrestouloises.com www.terrestouloises.com

## Service abonnés eau et assainissement 09 74 19 55 55 (numéro non-surtaxé) / abonnes-eau@terrestouloises.com Fiche mise à jour en février 2021

## INSTALLATION D'UN DISPOSITIF DE GESTION DES EAUX À LA PARCELLE Annexe 8 - règlement d'assainissement collectif

Formulaire à renvoyer complété, accompagné des documents à joindre, à la communauté de communes Terres Touloises pour toute demande de branchement (eaux usées ou pluviales) et/ou création de surface imperméabilisée.

La conception et le bon fonctionnement des ouvrages de gestion des eaux pluviales est sous la responsabilité du pétitionnaire. Il est donc conseillé de recourir à un bureau d'étude compétent pour dimensionner et concevoir le ou les ouvrage(s) concerné(s).

S	ITUATION DU PROJET
	<b>Rappel :</b> la gestion des eaux pluviales à la parcelle est obligatoire dans le cadre de toute création de surface imperméabilisée. Le rejet -indirect- au réseau ne pourra être toléré qu'en cas d'impossibilité d'infiltrer dûement démontrée liée aux contraintes techniques indépendantes du projet.
	Adresse
	Commune
	N° de permis de construire / d'aménager / certificat d'urbanisme (le cas échéant) :
COORDONNÉES DU PÉTITIONNAIRE	
	Le demandeur est la personne physique propriétaire
	Nom: : : : : : : : : : : : : : : : : : :
	Nom de la société (le cas échéant)
	Téléphone :
	Courriel
CARACTÉRISTIQUES DES AMÉNAGEMENTS CONCERNÉS	
	Type d'aménagement (ex : pavillon, collectif, bâtiment commercial, parking)
	Surface totale imperméabilisée :
	Dont toiture
	Dont autre
	Surface totale du terrain : m²
	Risque de pollution des eaux pluviales (indiquer les substances le cas échéant )
	Dispositifs prévus pour limiter ces pollutions
	(Si le projet concerne un bassin versant intercepté supérieur ou égal à 1 hectare, il est soumis à la loi sur l'eau)
ÉTUDE DE PERMÉABILITE (à joindre obligatoirement)	
	Valeur moyenne de la perméabilité (si déterminée) : mm / h m / s
	Profondeur de détermination vis-à-vis de la surface :
	Présence de nappe d'eau (traces d'hydromorphie)
	Type de sondage réalisé
	Présence d'un puits ou d'un forage à proximité du dispositif   Oui, usage
	Distance vis-à-vis de l'installation de gestion des eaux pluviales
	Le projet est situé dans un périmètre rapproché de protection d'un captage d'eau potable 🔲 Oui 🔲 Non

CARACTÉRISTIQUES DU TERRAIN		
Surface totale		
CARACTÉRISTIQUES DU (DES) DISPOSITIF(S) PROJETÉ(S)		
PRÉTRAITEMENT ÉVENTUEL  Séparateur à hydrocarbures, taille nominale :		
☐ Autre technique, à détailler		
ENGAGEMENTS DU PÉTITIONNAIRE  Le pétitionnaire certifie que les renseignements formulés dans le présent dossier sont exacts.  En outre, il s'engage :  • à ne réaliser les travaux qu'après avoir reçu un accusé de réception de son dossier par le service assainissement ;  • à informer le service assainissement de toute modification de son projet ;  • à respecter les règles techniques de réalisation du système proposé ;  • à ne pas rejeter les eaux pluviales dans le système d'assainissement, ni tout autre exutoire non-autorisé par son gestionnaire ;  • à assurer le bon entretien de son installation.  Fait à		
Plan de situation au 1 / 25 000  Plan de masse au 1 / 500 ou 1 / 200 sur lequel doit figurer le dispositif de gestion des eaux pluviales à l'échelle Plan de coupe côté des techniques de gestion des eaux pluviales Copie de l'étude de perméabilité Copie de l'étude de dimensionnement du dispositif choisi		

Les informations recueillies font l'objet d'un traitement informatique destiné à la gestion du service de l'eau et de l'assainissement. Conformément à la loi « informatique et libertés » du 6 janvier 1978 modifiée en 2004, vous bénéficiez d'un droit d'accès et de rectification aux informations qui vous concernent que vous pouvez exercer en vous adressant à la communauté de communes Terres Touloises.

☐ Fiche technique des dispositifs de prétraitement